



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Maîtrise d'œuvre du marché de réduction des eaux parasites, attribution

DEL-2011-062

Numéro de la délibération : 2011/062

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 17/06/2011

Date de convocation du conseil : 10/06/2011

Date d'affichage de la convocation : 10/06/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GRÈZE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PERESSE, M. Jean-Luc LE BELLER par M. Alain LE MAPIHAN, M. François-Denis MOUHAOU par Mme Christine LE STRAT.

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mme Laëtitia LE DOARÉ.

Maîtrise d'œuvre du marché de réduction des eaux parasites, attribution

Rapport de Henri LE DORZE

Une mission de base avec mission complémentaire pour les études préliminaires pour un marché de maîtrise d'œuvre en infrastructure est envisagée en vue d'assurer la conception et le suivi de la réalisation des travaux nécessaires à la réduction des eaux parasites dans le réseau d'eaux usées de la ville de Pontivy.

Un appel public à la concurrence pour un appel d'offres ouvert à lot unique a été transmis au BOAMP le 3 mars 2011 et mis en ligne sur la plate forme de dématérialisation e-megalisbretagne avec date limite de réception des offres fixée au 26 avril 2011, à 12 heures.

9 dossiers ont été retirés et 6 offres sont parvenues dans les délais impartis. L'ouverture des plis s'est déroulée le 28 avril 2011. Après examen des dossiers, aucune entreprise n'a été déclarée non conforme sur critères administratifs.

Le jury s'est réuni le 25 mai 2011 pour l'attribution. Il a pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par les services techniques de la collectivité.

Le règlement de la consultation annonçait que le jugement des offres se ferait sur les critères énoncés dans le cahier des charges : financiers, techniques, surveillance et durée de réalisation des travaux.

Après vérification des comptes et correction des erreurs, le jury, à l'unanimité des membres à voix délibérative, a décidé le classement suivant :

- 1 – SAFEGE pour un montant de 111 000,00 € HT soit 132 756,00 € TTC.
- 2 – IRH pour un montant de 107 300,00 € HT soit 128 330,80 € TTC.

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre de l'entreprise SAFEGE d'un montant de 111 000,00 € HT soit 132 756,00 € TTC.
- D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 21 juin 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**